

## Bulletin de réservation à nous retourner

NOM : .....  
ADRESSE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : .....  
PAYS : .....  
TEL : ..... **Portable Obligatoire** : .....  
EMAIL : .....

➤ Les participants (y compris le demandeur) :

Nom	Prénom	Date de naissance

➤ Dates de séjour demandées : Du /\_\_\_/\_\_\_/2021 au /\_\_\_/\_\_\_/2021  
(Arrivée à préciser et départ avant 10h)

	Prix de la location (par semaine ou nombre de nuits basse saison)	Animaux <i>Option</i>	Kit bébé (par semaine) <i>Option</i>	Ménage Intérieur <i>Option</i>	Taxe de séjour tarif selon saison	Total
Mobil-home <b>Sun Vacances</b>	x	10 € x	20 € x	60 €		

Merci de bien mentionner l'âge des participants car la taxe de séjour est définie en fonction des personnes de + de 18 ans, du nombre de nuitées et selon le tarif saisonnier ; celle-ci vous sera notifiée à la confirmation de séjour

**CE CONTRAT DOIT ÊTRE OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉ  
DE 30% D'ACOMPTE DU SÉJOUR  
à l'ordre de SUN VACANCES M.FARINEAU  
adresse : 210, impasse de l'Espine - 07110 VINEZAC**

Payé par :  chèque  espèces

Je reconnais avoir pris connaissance des prix et conditions de location et je les accepte.

Lu et approuvé :  
Date et Signature :

## Tarifs

A la semaine	Basse Saison Du 03/04 au 26/06 et Du 04/09 au 13/11	Moyenne Saison Du 26/06 au 10/07 et Du 21/08 au 04/09	Haute saison Du 10/07 au 21/08
Mobil 4 pers climat.	<b>250 €</b>	<b>420 €</b>	<b>600 €</b>
Mobil 6 pers climat.	<b>310 €</b>	<b>480 €</b>	<b>660 €</b>

## Options à la semaine

Kit bébé	20.00 €
Ménage intérieur	60.00 €
Animaux	10.00 €

## Week-end Sun Vacances basse saison par nuit

4 personnes	50.00 €	6 personnes	60.00 €
-------------	---------	-------------	---------

## Conditions générales

1. **UTILISATION DES LIEUX** : Toute réservation est personnelle, il est interdit de la sous-louer ou de la céder à un tiers. Les visiteurs devront être déclarés à leur arrivée et pourront être admis après autorisation du propriétaire et sous la responsabilité de ceux qui les reçoivent.

Chaque emplacement inclut une place de stationnement pour UNE voiture, les autres doivent être stationnées à l'extérieur du camping. La vitesse est limitée à 10km/h à l'intérieur du camping.

**Les barbecues sont interdits dans le camping ; planchas fournies.**

2. **NOMBRE DE LOCATAIRES** : Si le nombre de locataires dépasse 4 ou 6 personnes suivant le mobil-home, et sans accord préalable, le propriétaire se réserve le droit de refuser les locataires supplémentaires ou de rompre le contrat.

3. **ANIMAUX** : Seuls les animaux indiqués au présent contrat seront acceptés par le propriétaire. Ces animaux doivent absolument avoir leur carnet de vaccination à jour et leur tatouage. Ils doivent être tenus en laisse dans le camping.

4. **CAUTION** : **Une caution de 500 € par location** est exigée à l'arrivée avant la remise des clés. Cette caution sera remboursée le jour du départ ou renvoyée si le départ s'effectue en-dehors des horaires prévus à cet effet et, s'il y a lieu, déduction faite des détériorations, et d'un forfait de 60 € pour frais de nettoyage en cas d'habitat malpropre.

5. **INVENTAIRE** : Un inventaire sera effectué par le propriétaire ou son représentant au début et à la fin de la période de location. Toute réclamation (état de la location compris) devra être faite le jour de l'arrivée. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

6. **PAIEMENT** : La réservation ne devient effective qu'après réception de notre confirmation écrite. Celle-ci ne pourra être éditée qu'après réception de votre bulletin de réservation accompagné de votre acompte.

**Le solde est à régler 30 jours avant votre arrivée.**

7. **ANNULATION** : Le propriétaire ne rembourse aucune annulation quelle qu'elle soit. Tout retard éventuel doit être signalé. Le propriétaire peut disposer de sa location si le preneur ne se manifeste pas dans les 24H qui suivent la date d'arrivée ou en cas de départ anticipé.

Le propriétaire dégage sa responsabilité en cas de désagréments causés par les intempéries ou par des tiers. L'acceptation de la location est subordonnée au respect du règlement intérieur qui est affiché au local technique. **Tout non respect de celui-ci impliquerait une expulsion immédiate**